

BURUNDI

RAPPORT SUR LES BESOINS HUMANITAIRES DES PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES

NOVEMBRE 2020



Publication: Mars 2021



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

**Direction du développement
et de la coopération DDC**



127 519

Personnes Déplacées Internes (PDI)



27 548

ménages déplacés



92%

ménages ont rapporté les couvertures comme ANA dont ils avaient le plus besoin



77%

ménages déplacés ont l'intention de retourner dans leurs milieux d'origine

dont

83%

étaient déplacées suite aux catastrophes naturelles

17%

étaient déplacées suite à d'autres raisons



55%

personnes déplacées étaient des femmes



45%

personnes déplacées étaient des hommes



58%

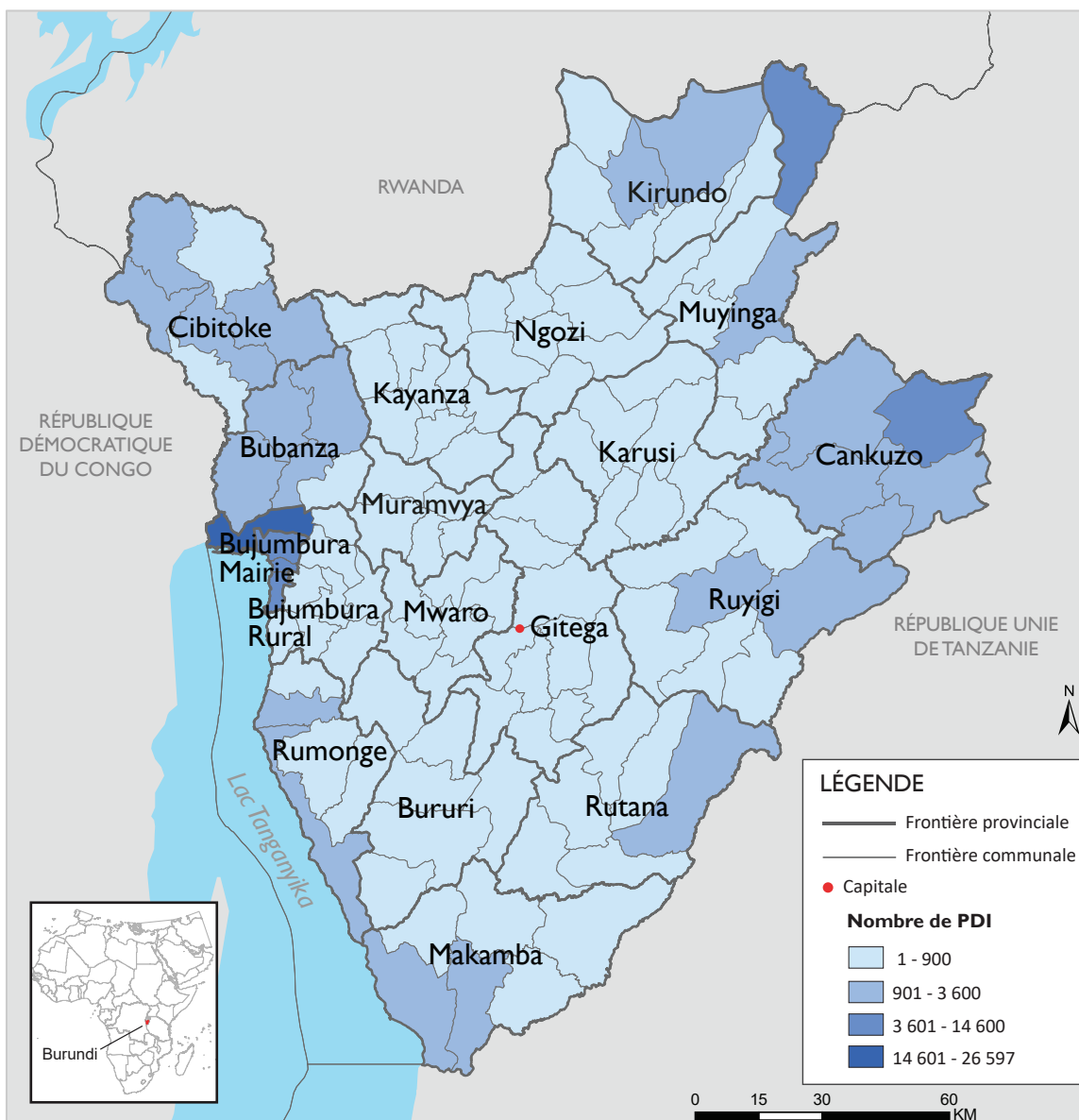
personnes déplacées étaient des enfants (moins de 18 ans)



93%

ménages déplacés n'avaient pas les moyens de payer les soins de santé

Carte 1: Présence de PDI par commune



Ces données ont été collectées du 3 au 24 novembre 2020 dans toutes les communes du pays

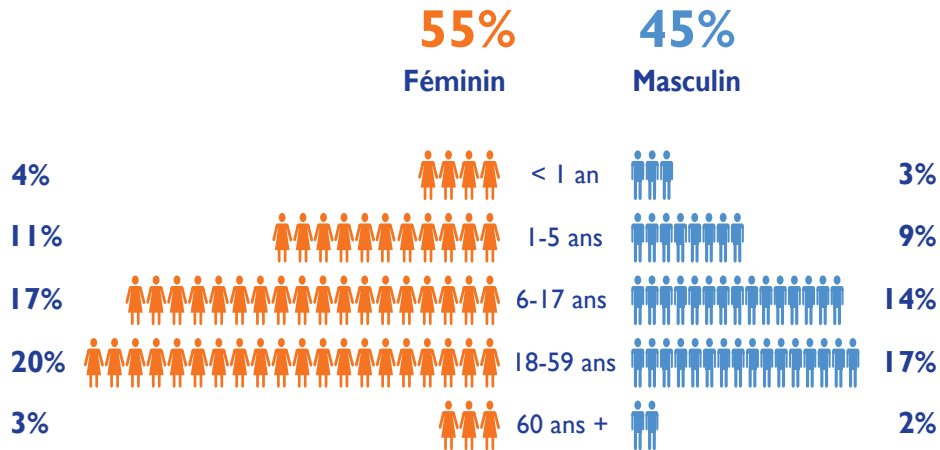
© OIM Burundi - Carte de référence (novembre 2020)

Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par l'OIM.

Source: OIM, IGEBU

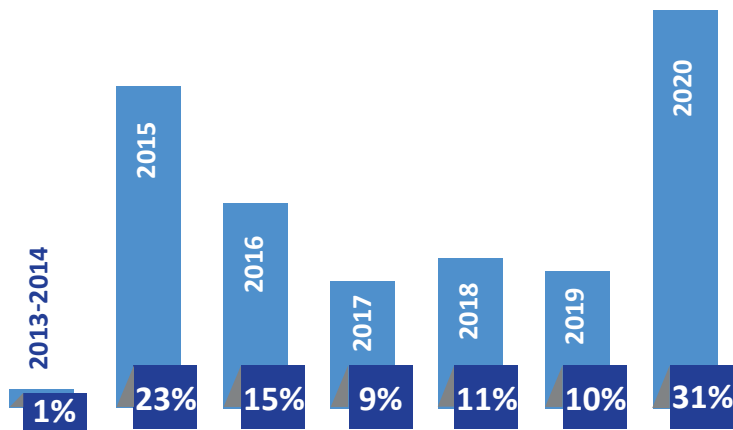
DÉMOGRAPHIE DE LA POPULATION DÉPLACÉE

Graphique 1: Démographie de la population déplacée



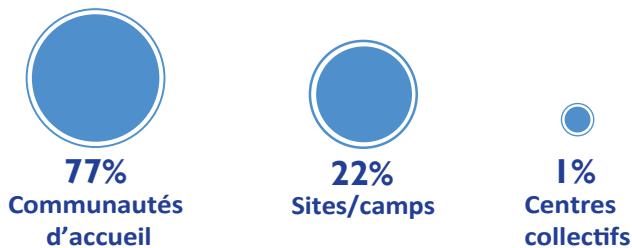
ANNÉE DE DÉPLACEMENT

Graphique 2: Pourcentage de PDI actuellement déplacés par année de déplacement

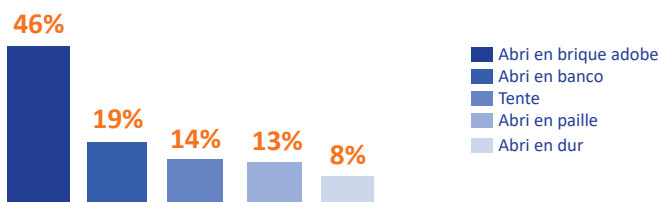


TYPES D'HÉBERGEMENT

Graphique 3: Pourcentage des PDI par type d'hébergement

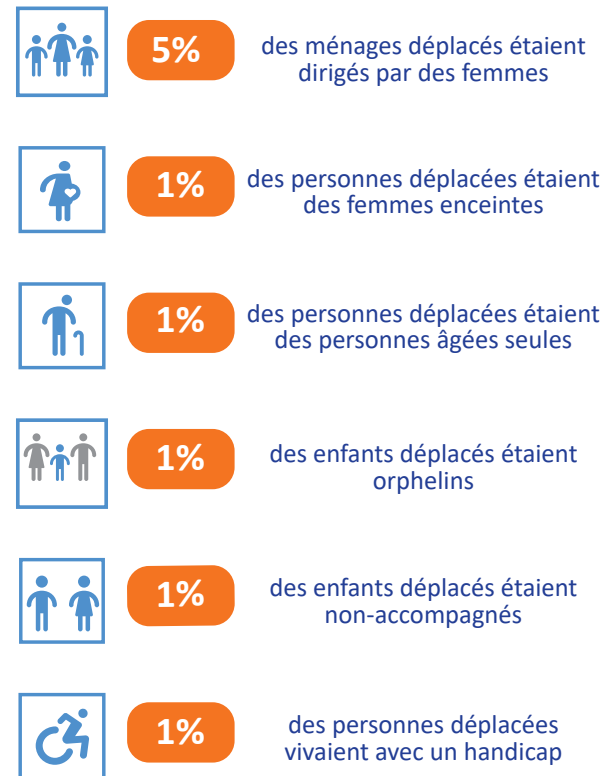


Graphique 4: Pourcentages par type d'abri

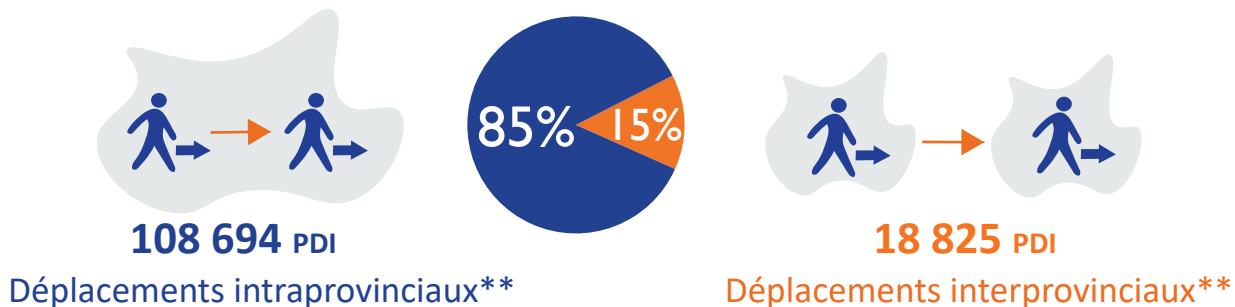


VULNERABILITÉS

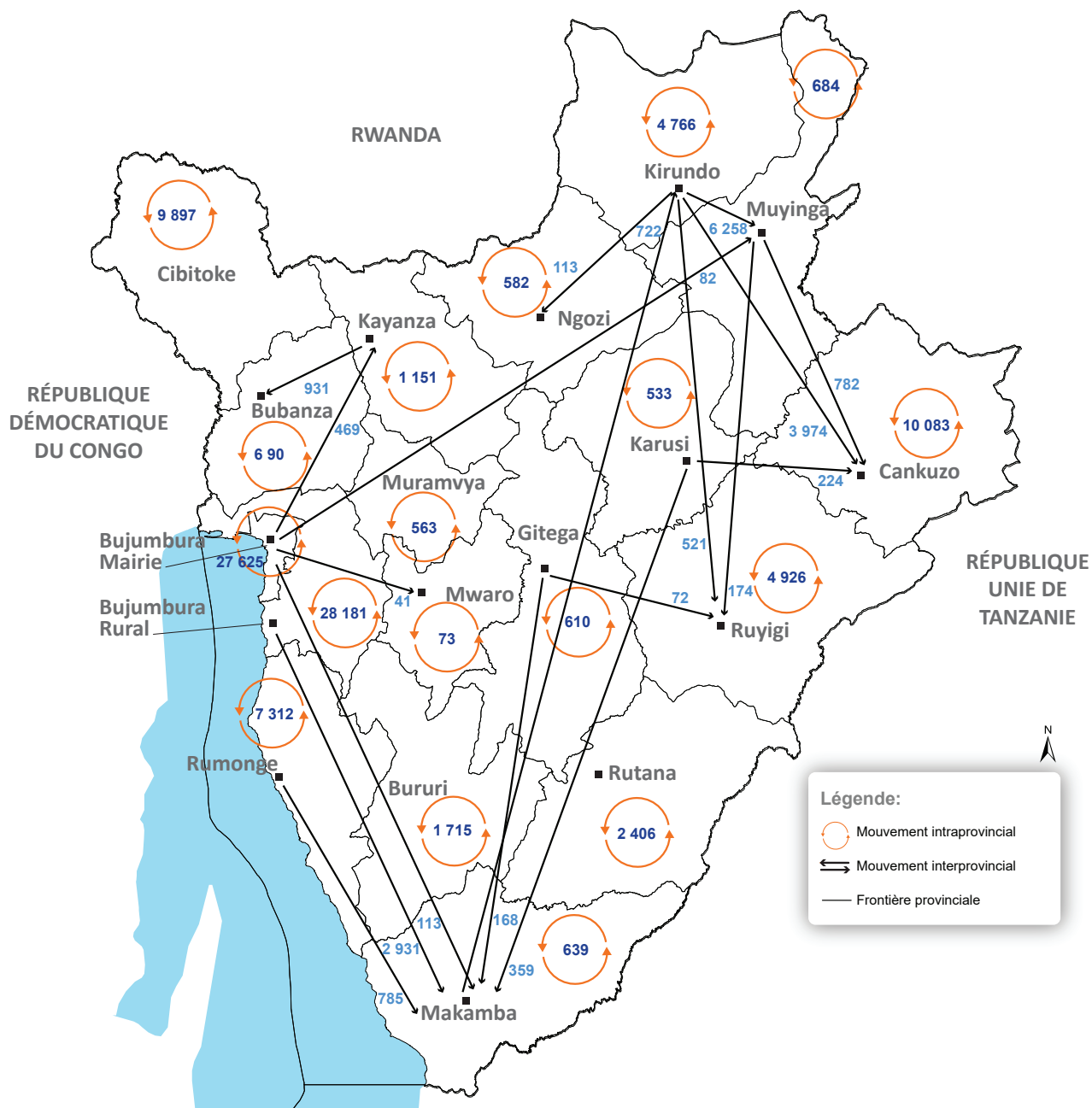
Graphique 5: Répartition en pourcentage des types de vulnérabilités signalées par les PDI



MOUVEMENTS DES PERSONNES DÉPLACÉES*



Carte 2: Mouvements des personnes déplacées



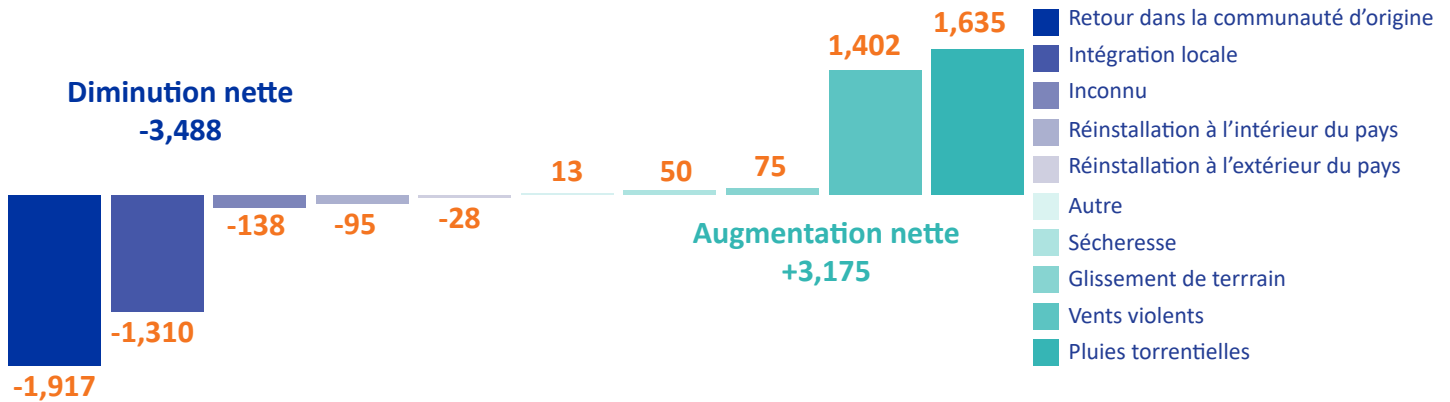
© OIM Burundi - Carte de référence (novembre 2020)
 Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par l'OIM. Source: OIM, IGEBU

* Les mouvements de moins de 40 personnes n'ont pas été représentés sur cette carte.

** Les déplacements intraprovinciaux sont des déplacements qui se produisent dans la province d'origine.
 Les déplacements interprovinciaux sont des déplacements qui se produisent à l'extérieur de la province d'origine.

TENDANCES DE DÉPLACEMENTS DES PDI

Graphique 6: Variation du nombre de PDI par raisons de diminution ou augmentation de septembre à novembre 2020



Entre les mois de septembre et novembre, d'une part, une diminution nette de 3 488 personnes déplacées internes a été enregistrée et d'autre part une augmentation de 3 175 personnes déplacées internes a été rapportée.

La province de Bubanza a enregistré la plus grande diminution qui représente 18 pour cent (765 PDI) de la baisse globale mensuelle de PDI. Cette diminution est due en partie à une aide en tôles que l'association UNIPROBA (Unissons-nous pour la Promotion des Batwa) a octroyée à une partie des populations déplacées de la commune de Mpanda.

Une autre diminution a été signalée dans la province de Bubanza spécialement dans les communes de Bubanza, Musigati et Rugazi où 449 PDI ont regagné leurs lieux d'origine après la réhabilitation de leurs maisons.

Dans la province de Bujumbura Rural, une diminution de 271 PDI a été rapportée après le retour d'une partie des familles de PDI dans leurs communautés d'origine. Certaines familles dans la commune de Mutambu ont pu trouver quelques ressources pour reconstruire leurs maisons et sont donc retournées chez elles.

Malgré les diminutions rapportées dans d'autres provinces, la province de Cankuzo a identifié 644 personnes nouvellement déplacées à cause des pluies torrentielles survenues dans la commune de Gisagara.

Tableau 1: Evolution de la présence de PDI de septembre à novembre 2020

Province	Septembre 2020	Novembre 2020	Différence	Tendance
Bubanza	8 667	7 902	-765	↓
Bujumbura Mairie	27 563	27 625	62	↑
Bujumbura Rural	28 459	28 188	-271	↓
Bururi	1 745	1 715	-30	↓
Cankuzo	14 419	15 063	644	↑
Cibitoke	9 767	9 897	130	↑
Gitega	742	617	-125	↓
Karusi	631	533	-98	↓
Kayanza	1 779	1 631	-148	↓
Kirundo	5 454	5 488	34	↑
Makamba	5 010	4 995	-15	↓
Muramvya	548	563	15	↑
Muyinga	7 160	7 032	-128	↓
Mwaro	135	126	-9	↓
Ngozi	695	710	15	↑
Rumonge	7 513	7 312	-201	↓
Rutana	1 966	2 406	440	↑
Ruyigi	5 579	5 716	137	↑
Total	127 832	127 519	-313	↓

FAITS HUMANITAIRES SAILLANTS

ÉDUCATION

70% des ménages ont rapporté le manque de matériel scolaire.

Parmi les 24 783 enfants déplacés en âge scolaire (6 à 17 ans), 77 pour cent allaient à l'école. Le manque de matériel scolaire était la raison principale rapportée par les ménages comme empêchant les enfants d'aller à l'école. Les ménages des provinces de Bururi, Gitega, Kayanza, Ngozi et Mwaro étaient les plus touchés par ce manque de matériel scolaire. Pour certains des ménages déplacés (13%), le manque de nourriture était aussi une raison empêchant les enfants d'aller à l'école.

Graphique 6: Pourcentage des ménages rapportant le manque de matériel scolaire, par province

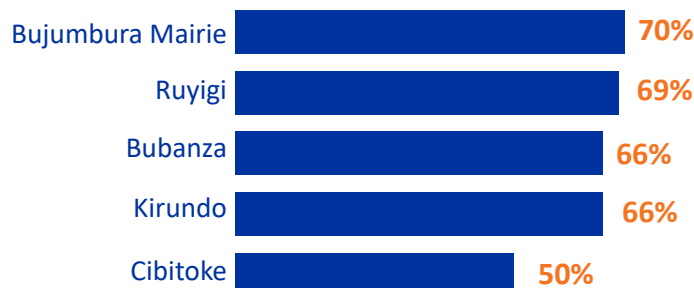


EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

32% des ménages ont rapporté des latrines non-fonctionnelles.

Bujumbura Mairie, Ruyigi, Bubanza et Kirundo sont les provinces dont la grande partie (plus de 60%) des ménages déplacés n'avaient pas de latrines fonctionnelles. En raison de leur degré élevé de vulnérabilité, les PDI dépensent la plupart de leurs revenus sur les produits alimentaires au détriment de la construction des latrines.

Graphique 7: Pourcentage des ménages rapportant les latrines non-fonctionnelles, par province

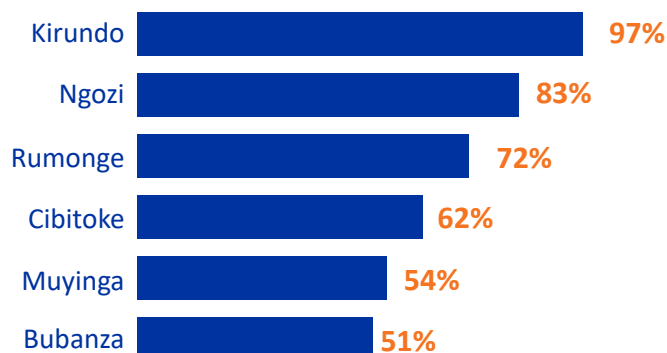


NUTRITION

41% des ménages n'avaient accès qu'à un seul repas par jour.

La plupart des ménages déplacés dans les provinces de Kirundo, Ngozi, et Rumonge (plus de 70%) ont rapporté qu'ils ne mangeaient qu'un seul repas par jour. La province de Kirundo était la plus touchée à cause des conditions de vulnérabilité des ménages déplacés. La province de Cibitoke (62%) était aussi touchée, principalement à cause des catastrophes naturelles qui ont détruit les cultures pendant les saisons pluvieuses.

Graphique 8: Pourcentage des ménages ayant accès à un repas par jour, par province



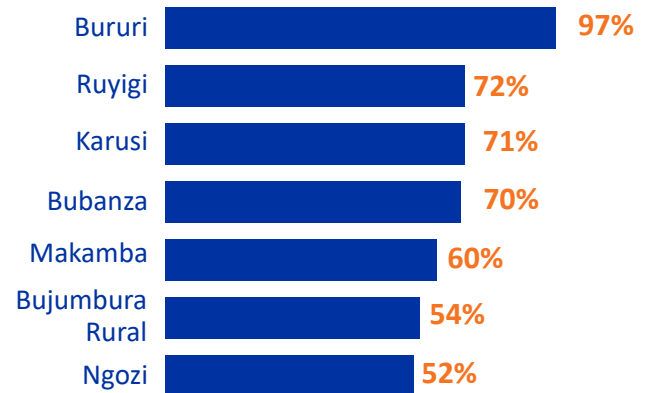
FAITS HUMANITAIRES SAILLANTS

SANTÉ

43% des ménages n'avaient pas accès aux pharmacies.

Les ménages enquêtés ont rapporté que les problèmes de santé les plus récurrents étaient le paludisme (91%), la grippe (59%) et l'amibiase (41%). Plus de 70% des ménages des provinces de Bururi, Ruyigi et Karusi ont rapporté ne pas avoir accès aux pharmacies. Ces dernières sont disponibles dans les villes ou aux chef-lieux des provinces alors que la majorité des PDI vivaient dans la campagne.

Graphique 9: Pourcentage des ménages n'ayant pas accès aux pharmacies, par province

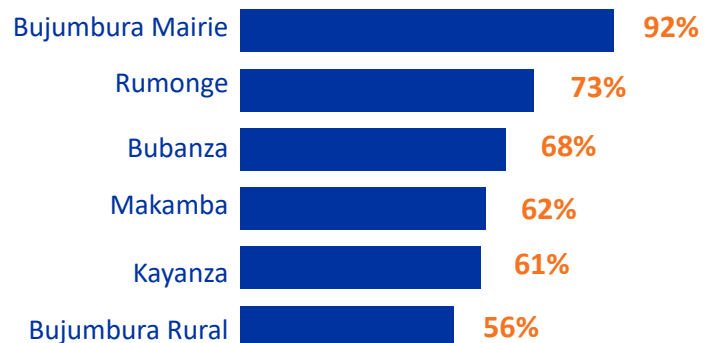


MOYENS DE SUBSISTANCE

44% des ménages n'avaient pas accès à des terres cultivables.

Les principales occupations des PDI étaient l'agriculture (48%) et le travail journalier (46%). La majorité des ménages déplacés de la province de Bujumbura Mairie, Rumonge, Bubanza et Kayanza n'avaient pas accès à des terres cultivables dans les milieux de déplacement. La particularité de Bujumbura Mairie était la non-disponibilité des terres cultivables en général. Dans les autres provinces, le manque de terres serait dû à l'exiguïté des terres causée par une forte démographie.

Graphique 10: Pourcentage des ménages n'ayant pas accès aux terres cultivables, par province

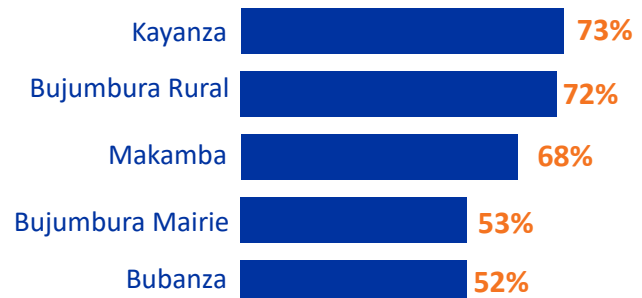


ARTICLES NON-ALIMENTAIRES (ANA)

41% des ménages ont rapporté la faible capacité d'accueil des abris.

La majorité des ménages des provinces de Kayanza, Bujumbura Rural, Makamba, Bujumbura Mairie et Bubanza ont rapporté la faible capacité d'accueil comme problème lié aux abris car les personnes déplacées vivaient sous le même toit que les familles d'accueil. L'autre problème lié aux abris était la protection contre les intempéries rapporté par 34 pour cent des ménages déplacés.

Graphique 11: Pourcentage des ménages rapportant la faible capacité d'accueil des abris, par province



FAITS HUMANITAIRES SAILLANTS



BESOINS EN ARTICLES NON-ALIMENTAIRES (ANA)

Le tableau ci-dessous montre les différentes provinces selon les pourcentages des ménages déplacés qui ont rapporté les articles non-alimentaires dont les personnes déplacées ont le plus besoin.

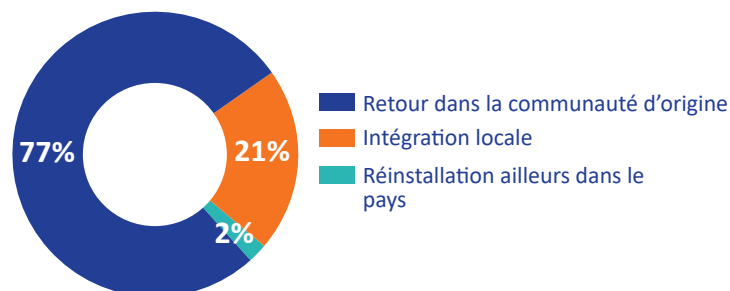
Tableau 2: Aperçu des besoins en articles non-alimentaires des ménages de PDI, par province

Province	Couvertures	Ustensiles de cuisine	Savon	Seaux	Nattes	Moustiquaires	Hygiène féminine
Bubanza	94%	72%	58%	54%	4%	28%	18%
Bujumbura Mairie	67%	83%	60%	27%	20%	80%	67%
Bujumbura Rural	90%	83%	82%	67%	38%	75%	18%
Bururi	82%	88%	88%	88%	33%	45%	42%
Cankuzo	100%	100%	100%	88%	76%	28%	64%
Cibitoke	100%	57%	70%	23%	33%	33%	23%
Gitega	92%	80%	52%	49%	17%	7%	28%
Karusi	96%	75%	100%	58%	34%	29%	21%
Kayanza	96%	94%	100%	98%	14%	2%	7%
Kirundo	80%	94%	77%	46%	14%	40%	43%
Makamba	97%	97%	53%	78%	45%	90%	63%
Muramvya	95%	95%	73%	27%	25%	9%	5%
Muyinga	100%	94%	38%	44%	30%	3%	18%
Mwaro	80%	76%	56%	64%	0%	8%	32%
Ngozi	99%	52%	76%	79%	42%	35%	39%
Rumonge	84%	84%	43%	56%	28%	20%	20%
Rutana	83%	75%	43%	27%	10%	28%	13%
Ruyigi	98%	70%	57%	62%	37%	48%	18%

INTENTIONS DE RETOUR DES MÉNAGES DÉPLACÉS

La majorité des ménages déplacés (77%) ont rapporté l'intention de retourner dans leurs lieux d'origine. Dans les provinces de Rumonge (7 312 PDI), Rutana (2 406 PDI), Bururi (1 715 PDI), Gitega (617 PDI), Muramvya (563 PDI) et Karusi (533 PDI) au moins 85 pour cent des ménages déplacés avaient l'intention de retourner dans leurs lieux d'origine. La majorité des ménages dans ces provinces s'étaient déplacés en raison de catastrophes naturelles qui ont causé plusieurs dégâts (destruction de maisons et d'infrastructures). La plupart des ménages déplacés ont souhaité retourner dans leurs lieux d'origine, mais les conditions de retour restent défavorables.

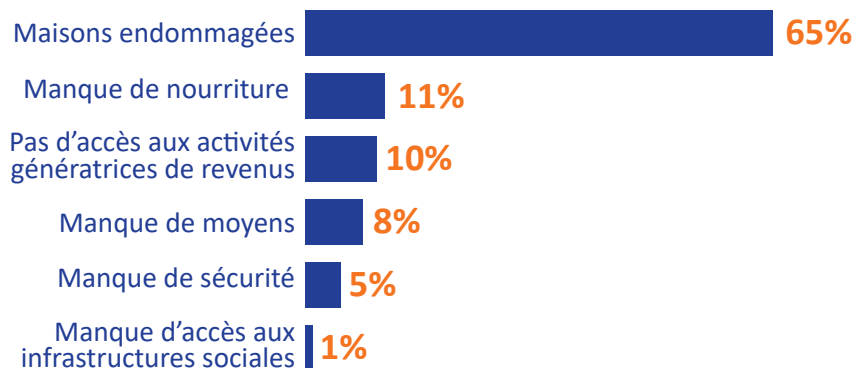
Graphique 12: Pourcentage des ménages déplacés par intention de retour



Environ 21 pour cent des ménages déplacés ont opté pour une réintégration locale. Dans la province de Makamba, plus de la moitié des ménages déplacés (75%) ont également préféré l'intégration locale en tenant compte de la présence d'opportunités d'emploi comme main d'œuvre agricole dans les communes frontalières avec la République Unie de Tanzanie et la disponibilité des terres pour la construction des maisons. Environ 38 pour cent des ménages de la province de Cankuzo ont préféré s'intégrer localement en raison de la disponibilité des terres pour la construction de maisons ainsi que des emplois de main d'œuvre agricole. La majorité des personnes déplacées (87%) dans la province de Makamba sont venues d'autres provinces (Bujumbura Rural, Rumonge, Karusi, Gitega et Bujumbura Mairie). Pour la province de Cankuzo, 33 pour cent des PDI sont venus des provinces de Kirundo, Muyinga et Karusi.

RAISONS EMPÊCHANT LE RETOUR DES MÉNAGES DÉPLACÉS

Graphique 13: Pourcentage des ménages déplacés par raison empêchant leur retour



La majorité des déplacements internes (83%) était dus aux catastrophes naturelles. La destruction des maisons par les pluies torrentielles et les vents violents était une cause de déplacements internes dans les différentes provinces du pays et également une des raisons empêchant le retour de 65 pour cent de ménages déplacés dans leurs milieux d'origine. Les ménages enquêtés des provinces de Muramvya (100%), Rumonge (100%), Karusi (88%), Rutana (88%), Cibitoke (83%) et Ruyigi (82%) ont rapporté les maisons endommagées comme la raison qui les empêchait de retourner chez eux. De plus, le manque de moyens financiers présentait un handicap supplémentaire pour ces ménages déplacés qui ne pouvaient pas réhabiliter leurs maisons détruites.

Kirundo est la province qui a identifié le plus de ménages (69%) rapportant le manque de nourriture comme raison de non-retour dans leurs milieux d'origine. Ce manque de nourriture est dû à la sécheresse prolongée dans cette province. Ces ménages ont préféré rester dans leurs lieux de déplacements du fait de la disponibilité de denrées alimentaires. Les ménages déplacés des provinces de Cankuzo (32%), Kayanza (30%) et Muyinga (24%) ont aussi expliqué leur volonté de ne pas retourner chez eux par le manque de nourriture étant donné qu'un nombre non-négligeable de PDI dans les provinces de Cankuzo et Muyinga provenaient de Kirundo.

MÉTHODOLOGIE DE LA DTM

La Matrice de Suivi des Déplacements (DTM) de l'OIM est un système mis en œuvre dans le but de capturer, analyser et disséminer des informations pour mieux comprendre les mouvements et les besoins des personnes déplacées internes (PDI) au Burundi. Des volontaires de la Croix-Rouge du Burundi (CRB) consultent des informateurs clés qui ont des connaissances sur les tendances des déplacements et les besoins des communautés. Les informateurs clés sont des chefs de communautés, des représentants locaux du gouvernement ou des chefs religieux.

Les enquêteurs complètent trois types d'évaluations:

Les évaluations niveau commune fournissent des informations sur les tendances de déplacement dans toutes les 119 communes du Burundi. Ces évaluations permettent d'obtenir des informations sur les périodes de déplacement, les provinces d'origine et les nouveaux phénomènes de déplacement.

Les évaluations niveau colline fournissent des informations sur les besoins humanitaires dans les cinq zones de déplacement (collines*) hébergeant le plus grand nombre de personnes déplacées dans chaque commune.** Ces évaluations permettent d'obtenir des informations sur les profils démographiques et les vulnérabilités des populations déplacées ainsi que sur les besoins sectoriels.

Les évaluations niveau ménage fournissent des informations sur les besoins humanitaires dans deux ménages nouvellement déplacés dans les collines enquêtées.***

Les données présentées dans ce rapport ont été collectées du 3 au 24 novembre 2020.

* Les collines sont les plus petites entités administratives au Burundi.

** Les évaluations collines sont menées dans les cinq collines de chaque commune hébergeant le plus grand nombre de personnes déplacées. Dix neuf communes dans les provinces de Bujumbura Rural, Bururi, Gitega, Karusi, Muramvya et Mwaro ont 41 collines qui n'hébergent pas de PDI. Par conséquent les évaluations de 554 collines sont utilisées dans l'analyse présentée dans ce rapport.

*** Toutes les 554 collines hébergent deux ménages nouvellement déplacés. Par conséquent, les évaluations de 1 108 ménages sont utilisées dans l'analyse présentée dans ce rapport.

Tous les rapports et les produits d'information de la DTM Burundi sont disponibles sur
<https://displacement.iom.int/burundi/>

